

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en A L L E M A G N E , & en T U R Q U I E depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. Quoique les Ministres de l'Empereur délibèrent journellement sur les moyens de prévenir les fâcheuses suites que l'affaire des Protestans de Saltzbourg pourroit avoir, il ne paroît encore aucun résultat de leurs conférences. Le Conseil de l'Empire n'a fait non plus jusqu'ici que suspendre sa décision sur la succession du Duché de *Deux-Ponts*, dans le dessein, sans doute, de faire une tentative pour en venir à un accommodement là-dessus ; s'il est vrai sur-tout, comme le bruit s'en est répandu, qu'on a envoyé ordre au Comte de Kinski, de faire des remontrances à la Cour de France, sur ce qu'elle a pris possession de quelques Baillages de ce Duché.

II. Une Commission établie par Sa Maj. Imp. pour examiner à fonds tout ce qui concerne l'avancement du Commerce dans les Ports d'*Istrie*, s'assembla le 10. Decembre pour la première fois, chez le Comte de Sinzendorff, Grand Chancelier de la Cour : le Comte de Calenberg, Surintendant de ces Ports, y assista avec Mr. de Laybach, Grand Bailly, & deux Conseillers de la Ville de *Trieste* : on y a délibéré sur divers moyens proposés pour agrandir les mêmes Ports ; mais on ignore encore quelle peut avoir été la résolution prise à cette occasion.

III. Les Etats de la Basse-Autriche continuent leurs délibérations sur les propositions qui leur ont été